Le Lien Vicois

Entre Gardiole et Aresquiers

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VIC-LA-GARDIOLE



CIVISME AS-TU ENCORE UN SENS ?



Un bel été festif

Réunion publique
sur le P.A.D.D.

Mardi 15 décembre 2009
à 20h30
Salle des Fêtes
Vic la Gardiole

n°5

EDITO DU MAIRE

Regards croisés sur un projet créant la discorde



Actuellement en débat devant le parlement, la réforme des collectivités territoriales suscite bien des réactions.
Outre la suppression de la taxe professionnelle actuellement discutée devant le parlement, pas moins de quatre projets de loi apporteront aussi de profonds changements dans le fonctionnement des collectivités locales à partir de 2010.
Avec quel impact ?
Au lieu d'envisager une négociation sur la répartition de la masse financière globale, l'Etat a choisi sans concertation de remplacer un impôt local existant par une dotation. Cette décision va priver les collectivités locales d'une marge de manœuvre dont elles disposaient en votant les taux de taxe professionnelle, et en même temps réduire leur autonomie financière. A vrai dire, c'est un renoncement à un moyen efficace de responsabiliser des élus locaux.
Cette réforme prévoit également la création de deux couples commune/intercommunalité et département/région. L'objectif caché est de supprimer la clause de compétence générale afin d'éviter les financements croisés indispensables aux communes qui réalisent d'importants projets.
Une menace pour le développement local.
En l'état actuel du projet, la T.P. serait supprimée en 2010. Sont envisagées pour la remplacer, la taxe carbone (payée par qui ?), ou encore la création d'une cotisation économique territoriale. Cette taxe serait assise sur le foncier et la valeur ajoutée à l'entreprise, et non plus sur leur investissement productif, mais instaurée avec la loi des finances 2011.
La suppression et son remplacement vont mettre de nombreuses collectivités dans une situation complexe pour élaborer le budget 2010.
Initialement, nous entrons dans une période de turbulences avec les nombreuses zones d'ombre ayant des conséquences sur le dynamisme économique de notre territoire.
Ce qu'il manque, c'est une vision stratégique et globale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisation des pouvoirs.

Jean-Pierre Deneu



SOMMAIRE

Téléthon

L'an passé, le TELETHON a récolté 104 911 383 euros. Les fonds ramassés par notre Commune sont d'un montant de 7 150 €. 47 vicois ont fait le 3637, et la manifestation a rapporté 5 272 €.
Bravo à tous.
Nous comptons sur vous encore cette année les 4. 5 et 6 décembre 2009. Autour de la Présidente, Aurélie PEREZ, une équipe (les associations et les Elus locaux) s'est constituée pour organiser au mieux cette manifestation.
Au programme
Vendredi 4 : Repas au BALAJAN 25€ dont 15€ reversés au TELETHON, soirée « Boite de Nuit » à l'initiative du service Sport – Enfance-Jeunesse pour les 12 – 15 ans.
Samedi 5 : animations sportives le matin, kermesse l'après midi avec la participation de toutes les associations, repas (moules+frites) et soirée dansante à partir de 18h30.
Dimanche 6 : Promenade en calèche, et Endurance de voitures radiocommandées (association vicoise XTREMRACE) 9, bis chemin de la Condamine.
MOBILISONS - NOUS !

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Mardi 15 décembre 2009 à 20h30 à la Salle des Fêtes de Vic la Gardiole

Le Lien Vicois n°5
Éditeur : Mairie -34110-Vic la Gardiole
Directeur de la publication : Jean-Pierre Deneu
Adjoint en charge de la communication : Michel Rico
Délégué en charge de la communication : Roger Labbe
Responsable de la Rédaction : Roger Labbe
Imprimeur : Soulié- Frontignan
Dépôt légal-juin 2008

C.C.A.S.

Le loto, ça peut rapporter gros



Le loto, organisé par le C.C.A.S. avec le concours logistique de l'Association frontignanaise « Solid'R », a rapporté la somme de 1450 euros. Patricia Delafoy, présidente de l'association, a remis le chèque au maire Jean-Pierre Deneu, président du C.C.A.S., en présence de Françoise Ouret, déléguée au C.C.A.S., entourée de plusieurs membres du centre communal.



Modification des permanences du "Pôle Seniors" du C.C.A.S.

Le rôle du CLIC GERONTHAU est repris par l'UTAG (Unité Territoriale d'Action Gérontologique) au sein du Conseil Général de l'Hérault.
Comme pour tout changement, nous devons nous adapter afin que les permanences assurées au sein de la Mairie soient compatibles avec les heures d'ouverture de ce service. Cela, afin de nous permettre d'obtenir les informations nécessaires à la gestion des dossiers ainsi que les réponses à vos questions ponctuelles.
Afin de mieux répondre à vos besoins, **cette permanence se tiendra, à compter du 30 novembre, le lundi de 16h à 18h** (au lieu du mardi).

MAISON DE RETRAITE

Les travaux de « l'Occitane » avancent à grands pas

Ce nom, évocateur du Midi, de sa Langue et de son Soleil, est le nom choisi pour la future résidence



La résidence recevra les aînés désireux de trouver un havre de paix pour passer une longue et paisible retraite.
A la Résidence « l'Occitane", ils trouveront la convivialité, le repos et les soins d'une maison de retraite médicalisée ouverte sur l'extérieur pour un vrai lieu de vie. Tout sera fait pour que les résidents se sentent chez eux. La Direction entend d'ailleurs travailler chez les résidents qui pourront même personnaliser leur chambre (mobilier, photos etc.)
Monsieur MELIS, son directeur, nous assure une prise en charge médicale dans une "ambiance hôtelière", qui sera assurée par une équipe pluridisciplinaire comprenant un médecin coordonnateur, un psychologue, des infirmières, des aides-soignantes, des aides-médico-psychologiques et des kinési-thérapeutes.
De nombreux services seront proposés à ses clients :

- salle de restaurant pour les résidents et leurs familles
- espace multimédia
- salle de kinésithérapie
- jardins/potagers
- lieu de cultes
- salon de coiffure réservé aux résidents
- animations quotidiennes et exceptionnelles (anniversaires, fêtes de Noël, concerts, etc ...)

Les chambres, elles, osent afficher 25 m² avec salle de bain privative et possibilité d'accès au téléphone, à la télévision voire à internet.
De nombreux espaces collectifs sont prévus tels que salons, terrasses, espace de danse, salle de télé, espace "bistrot", en libre accès aux résidents.
Les travaux se poursuivent normalement, aussi la Maison devrait-elle ouvrir ses portes courant février, aux résidents actuellement sur Sète dans un premier temps, l'ouverture intégrale étant prévue pour courant juillet.
A cette occasion, sera organisée une journée "portes ouvertes" exclusivement réservée aux personnes de la commune désireuses de faire la connaissance des lieux et, peut-être... de ses habitants.
La Municipalité de Vic la Gardiole lui souhaite un bel avenir !

TRAVAUX

Des travaux de renforcement du réseau électrique alimentant notamment la Maison de retraite ont été réalisés à partir du poste EDF de la rue du Moulin à Huile. La commune en a profité pour passer un fourreau supplémentaire destiné éventuellement à renvoyer l'électricité que pourrait fournir la couverture photovoltaïque de la future Halle des Sports.



Une nouvelle association voit le jour



Coucou, c'est nous « **Les Ainés Vicois** » ! Nous sommes nés le 10 octobre après une longue période de gestation, avec l'assentiment de Monsieur le Maire de Vic la Gardiole.

Nous comptons déjà quatre vingt dix adhérents et nous espérons faire une longue route ensemble.
Le bureau se compose des personnes suivantes : la présidente Madame Elisabeth COMPAN, la vice Présidence



Madame Marie LEMAL, la secrétaire, Madame Maud PENIN, et le trésorier, Monsieur Jean Michel MARCO



Programme du dernier trimestre

14 Novembre 2009
Sortie à UZES
5 Décembre 2009
Participation au Téléthon
12 Décembre 2009
Clôture de l'année par un goûter convivial et festif

JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La richesse du partage

« ***Nous avons comme un pain partagé notre aurore. Ce fut au bout du compte un merveilleux printemps.*** »
Louis Aragon



Le mercredi 21 octobre, VIC a vécu sa "JOURNEE BLEUE". Ce jour-là, elle ne portait pas réellement bien son nom puisque qu'elle a été fortement perturbée par des pluies torrentielles accompagnées de vent violent. Pourtant les courageux aînés étaient au rendez-vous ! Un peu moins nombreux que prévu, mais très bien représentés.

Dans le cadre de la "Semaine Bleue" nationale, CONCERTHAU, l'ALSH et le CCAS ont permis la rencontre des Seniors et des Enfants pour vivre une journée intergénérationnelle nouvelle formule (plus ludique).

Dès leur arrivée, vers 10H, les seniors se sont régalés avec les crêpes offertes et préparées par les enfants.

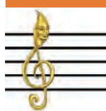
Dans une ambiance chaleureuse et plutôt studieuse, la matinée débute par la mise en place d'un atelier de peinture, encouragé par les aînés et d'écriture, guidée par l'Association CONCERTHAU.

L'après-midi débute par un loto. Les enjeux sont importants.

Qui va réussir à faire carton plein afin de gagner le Trésor constitué d'€uros (en chocolat bien sûr) et autres friandises ? Pendant la partie, à l'annonce de certains numéros (le 13 et le 18 par exemple) fusent les traditionnels "Allez l'OM, " Allumez le feu" par les plus rompus aux habitudes de ce jeu. Mais les plus malchanceux ne seront pas oubliés.

Après un goûter préparé par les enfants de l'ALSH et quelques pâtisseries apportées par une "mamie" du CCAS, les enfants remercient les aînés, pour leur participation à cette journée, en leur remettant dessins et jolies œuvres d'art confectionnées par leurs soins au cours de cette matinée.

Un grand merci à tous, animatrices de l'ALSH, seniors, enfants, et au nouveau "Club des Aînés Vicois" largement représenté.


Prendre un aîné par le pied ...


Comme nous l'avions annoncé dans le LIEN VICOIS n° 4, le P.I.E.D., Programme Intégré d'Équilibre Dynamique, est un programme d'entraînement physique destiné aux seniors à partir de 60 ans qui ont envie d'améliorer leur équilibre et d'éviter les chutes. Les cours ont débuté, avec Francis FAID'HERBE, en le 23 septembre et se poursuivent les lundis et vendredis de 10H à 11H30 à la salle des fêtes, sauf en période de vacances scolaires.
Dix sept personnes participent assidûment et dans la bonne humeur, au travail... de l'équilibre et chaque participant, plutôt que de dire qu'il y trouve son compte, préfère affirmer avec un clin d'œil qu'il y prend son PIED.


Le P.I.E.D.

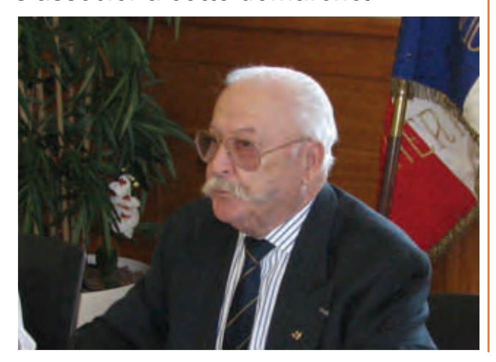
Les seniors et leur entraîneur, Francis Faydherbe


Fête de Noël


C'est le samedi 19 décembre que le Maire, les élus et le CCAS auront le plaisir de retrouver les aînés vicois (70 ans et plus) pour un après-midi récréatif qui se déroulera dans la salle des fêtes de Vic. Il sera clôturé par un goûter au cours duquel sera remis le traditionnel colis de Noël.
Afin d'améliorer la communication, nous mettrons l'invitation habituelle sous pli. Celle-ci vous sera adressée quelques jours avant la date.

GUY CRESSAC, MÉDAILLÉ DE LA MUTUALITÉ

Guy CRESSAC, Président de la section vicoise des Anciens Combattants, et membre fondateur de l'Office de Tourisme de Vic la Gardiole, a obtenu en 2000 la médaille de bronze du Tourisme. Il est aussi membre du groupement mutualiste « Languedoc Mutualité ».
Sur proposition de cet organisme, et avec l'avis favorable de la Mutualité Française de l'Hérault, la Fédération Nationale de la Mutualité lui a attribué la Médaille de la Reconnaissance Mutualiste. Cette médaille, gravée à son nom, lui a été remise, avec le diplôme correspondant, le 20 juin 2009 à l'occasion de l'Assemblée Générale du groupe Languedoc Mutualité.
Jean-Pierre DAVANT, Président de la F.N.M.F., lui a présenté à cette occasion, ses sincères félicitations.
Jean-Pierre Deneu, Maire de Vic la Gardiole, et les élus du Conseil Municipal, sont heureux de s'associer à cette démarche.



11 NOVEMBRE 2009



Dans le cadre du devoir de mémoire, et de la célébration du 91° anniversaire de l'armistice de 1918, une cinquantaine de personnes se sont rendues, en cortège, au monument aux morts du village afin de rendre hommage aux enfants de Vic la Gardiole morts pour la France lors de toutes les guerres.
Les enfants du CM2 de l'école Bernard Malgloire étaient présents et ont porté la gerbe de fleurs qui a été déposée au pied du monument.
Après la lecture de la lettre de l'U.F.A.C. par Guy CREISSAC, Président de la section Vicoise des Anciens combattants, monsieur Jean Pierre DENEU, Maire de Vic prononce son discours, puis remercie la foule d'avoir assisté à la cérémonie et invite les présents à venir prendre le verre de l'amitié en salle des fêtes.

Nouveaux arrivants

La municipalité de Vic la Gardiole souhaiterait accueillir de la meilleure façon les familles nouvellement arrivées dans la commune. Afin d'organiser au mieux cette réception sympathique, le maire invite les familles concernées à se faire connaître avant le 31 décembre 2009 au service Accueil de la Mairie.

Cinéma

Il existe dans les archives de l'Institut National de l'Audiovisuel, un film tourné par FR3 en 1972, sur le thème des vendanges à ... Vic la Gardiole, et dans lequel certains vicois se reconnaîtront ou retrouveront l'un de leurs proches.
Il sera projeté au mois de janvier 2010 à la Salle des Fêtes.

SÉCURITÉ

Vitesse excessive

♦ Faut-il rappeler que la vitesse, dans certaines zones du village, et en particulier près des groupes scolaires, est limitée à 30 kilomètres à l'heure, et que cette vitesse est déjà excessive dans les abords immédiats de l'Ecole ?

♦ Faut-il rappeler par exemple que la rue Rabelais, empruntée par certains parents pour accéder à l'Ecole élémentaire, n'est pas une voie rapide, et que le fait de vouloir arriver à l'heure ne justifie en rien de mettre en péril la sécurité des riverains, ou des enfants ?



Lentement, rue Rabelais, et ailleurs aussi

♦ Faut-il rappeler également que devant l'école maternelle notamment, les parents eux-mêmes doivent « rouler au pas », et que les places de stationnement y sont suffisamment nombreuses pour que des véhicules n'encombrent pas la bande de roulement ?



La bande de roulement n'est pas un parking

Oui sans doute puisque plusieurs vicois, des parents ou des agents notamment, nous ont signalé des excès réguliers dans ce domaine.

RENTRÉE SCOLAIRE

Effectifs en légère hausse

Jean-Marie Echinard, Adjoint délégué aux Affaires Scolaires, évoque une rentrée plutôt positive

A l'école élémentaire Bernard Malgloire, l'effectif est en légère progression. Si l'an dernier, il était de 140 enfants, cette année semble plus ... prometteuse puisqu'on comptabilise 149 élèves, répartis en six classes.

En ce qui concerne le corps enseignant on notera le congé de Christel ZIUBRYCKYJ qui nous prépare un bébé, futur écolier Vicois, le départ d'Alice BEL, partie enseigner à Béziers et celui d'Eric LEVREUX pour une formation de documentaliste. Pour les remplacer, nous accueillons trois nouvelles institutrices. Il s'agit de mesdames Justine TAILLE , Christelle BRUSSET, et Maud ANDRE. Une quatrième enseignante Emmanuelle PELOUX viendra épauler la directrice Dominique LE GALL.

A l'école maternelle, on note le départ de Bénédicte Nicolas, Paule Laborie reprenant un poste à plein temps.

L'effectif est le même c'est-à-dire 98 enfants, répartis en quatre sections.

L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux nouvelles enseignantes et présentes ses vœux de réussite à chacune des équipes pédagogiques.

Des travaux d'assainissement nécessaires, pour une année plus confortable

A l'école élémentaire, au cours de l'été, divers travaux ont été effectués dans l'école. Les conduites de chauffage ont été refaites et les toilettes ont été entièrement rénovées pour un coût de quarante mille euros. **L'ensemble des utilisateurs, enfants de l'école, mais aussi membres des différents organismes qui ont parfois accès à ces locaux, devront maintenant en préserver l'intégrité afin qu'on ne retrouve plus ce lieu public dans l'état lamentable dans lequel il était avant les travaux.**

A l'école maternelle, des travaux ont été effectués durant le dernier semestre, en particulier l'étanchéité de la toiture de la cour intérieure. Et pendant les vacances de Toussaint, le problème récurrent des odeurs nauséabondes qui se propageaient dans les couloirs de l'école a été réglé.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BERNARD MALGLOIRE

Le projet d'école, présenté par Dominique LE GALL, la directrice

Classe de neige pour les CM2

Une semaine au mois de janvier 2010 en Chartreuse. Echange avec le collège (liaison CM2/sixième) avec travaux d' exposition et correspondance .

Sports avec intervenants pour l'année scolaire :

- Sports de combat (lutte et judo) pour toutes les classes

Classes cycle 2 : tennis
Classes cycle 3 : tambourin

- Sports encadrés : basket ball
- Randonnées prévues : les monts de la Gardiole jusqu'à la Tour de Guet, le Bois des Aresquiers
- Vélo et piscine encore à l'étude

Séances prévues sur l'environnement
encadrées par la CABT

- avec l'association l'Apieu :

un projet sur les déchets en CP et CP/CE1
un projet sur l'eau en CE1/CE2 et CE2/CM1

- avec l'association Les Ecologistes de l'Euzière :

un projet sur le développement durable en CM2 et en CM1/CM2

Sorties culturelles

2 spectacles par classe, théâtre et danse avec la Scène Nationale de Sète
Cinéma pour Noel au Cinémistral de Frontignan « Arthur et les Maximonstres »

Sorties éducatives (pas toutes programmées)

- Sortie au Domaine de Restinclières à Prades Le Lez pour une visite de l'exposition sur les insectes et visite du parcours sur la découverte des arbres et de la flore
- Sortie au musée Montpellier et sur l'exposition de photos de Yann Arthus Bertrand

Directrice	
Dominique LEGALL déchargée de classe le vendredi	CP - 24 élèves
Professeurs des Ecoles	
Emmanuelle PELLOUX remplaçante de Dominique LE GALL	CP - 24 élèves
Sylvie JOLY	CP/CE1– 21 élèves
Maud ANDRÉ, remplaçante de Christel ZIUBRYCKY	CE1/CE2– 25 élèves
Christelle BRUSSET remplaçante de Eric LEVREUX	CE2/CM1— 25 élèves
Justine TAILLE	CM1/CM2 - 27 élèves
Claude BREDIF	CM2 - 27 élèves

ÉCOLE MATERNELLE

Marie-Françoise Vaïsse, la directrice, présente ses effectifs et le projet pédagogique de son équipe

L'école maternelle de Vic la Gardiole accueille cette année 98 élèves, répartis en quatre sections de la façon suivante : 25 élèves en grande section (G.S.), 33 en moyenne section (M.S.), 33 en petite section (P.S.), et 7 en toute petite section (T.P.S.).

Outre les projets habituels tels que le carnaval, Noël, la Fête de l'Ecole, en commun avec l'école élémentaire, les spectacles de la Scène Nationale, nous continuons la chorale avec une représentation donnée en fin d'année par l'ensemble des élèves et nous travaillons à l'aménagement de la cour.



Directrice	
Marie-Françoise VAÎSSE	P.S. / T.P.S.
Professeurs des Ecoles	
Christelle GOUBIN	G.S.
Paule LABORIE	M.S.
Marie-Claude VEISSET	M.S. / P.S.

BIENTÔT NOËL

Le spectacle organisé pour Noël aura lieu le mardi matin, 15 décembre 2009.
Le jeudi 17 décembre 2009, les enfants auront droit à leur goûter traditionnel.

Après un premier mandat consacré avec Magali Ferrier à la création et la mise en place du Service Jeunesse et Sport (CLAE, CLSH), Michel RICO entame son second mandat municipal. Il est aujourd'hui adjoint au maire délégué à l'urbanisme.



Michel Rico, être adjoint à l'urbanisme, c'est être à la croisée des besoins de développement de la région et de la population locale mais aussi des contraintes réglementaires. Comment vivez-vous cette mission ?

La délégation d'adjoint à l'urbanisme n'est pas une tâche facile dans une commune. Sur les principaux dossiers, nous travaillons en équipe au sein de la commission d'urbanisme composée de Florence Gressard, Jean-Pierre Romero, et Laurent Berani.

S'approprier les règlementations existantes qui évoluent sans cesse n'est pas une chose simple et le service urbanisme devra s'étoffer s'il veut répondre aux attentes et aux besoins futurs.

Aujourd'hui, hormis les difficultés techniques, les problèmes à résoudre sont principalement humains, et les rapports conflictuels qu'entretiennent certains de nos concitoyens entre eux ou envers l'administration, sont quelques fois difficiles à gérer. Notre commune n'est pas épargnée par les maux de notre société (égoïsme, individualisme, non respects des règles…). Vivre en harmonie, c'est aussi respecter les règles établies, et respecter les autres.

L'urbanisme représente un enjeu majeur de société. C'est l'une des premières compétences des collectivités locales , et le code de l'urbanisme a été récemment refondu par des lois d'urbanisme et d'aménagement.

La loi SRU, (Solidarité et Renouvellement Urbain du 13 décembre 2000) dite aussi « loi Gayssot », est un texte qui a modifié en profondeur le droit de l'urbanisme et du logement. Elle est l'aboutissement d'un large débat ayant pour thème : habiter, se déplacer, vivre ensemble. Elle a pour objectif de lutter contre l'urbanisation anarchique et le gaspillage de l'espace en favorisant le renouvellement urbain. Mais elle a aussi pour but d'inciter, voire de contraindre à la mixité sociale, et de mettre en œuvre une politique de déplacements au service du développement durable. Elle renforce la dimension intercommunale, et l'agglomération devient définitivement l'aire de réflexion.

Aujourd'hui les plans locaux d'urbanisme des communes sont élaborés dans le bassin de vie que constitue l'agglomération, et sont réalisés en cohérence avec les S.C.O.T. (Schémas de Cohérence Territoriale). Ce n'est pas un hasard si la loi Chevènement du 13 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale a été mise en place avant la loi SRU.

Si les décideurs locaux acceptent de jouer le jeu, si le parlement ne revient pas sur les avancées contenues dans la loi, c'est un nouveau paysage qui peut émerger, avec un urbanisme équilibré et solidaire.

Michel Rico, dites nous alors : quel développement urbanistique envisager pour la commune de Vic, tout en préservant la richesse de notre territoire et la qualité de notre village ?

Notre P.O.S. (plan d'occupation des sols) étant obsolète, la commune a entrepris, conformément à la loi, sa révision, et depuis plusieurs mois élabore son nouveau P.L.U. (plan local d'urbanisme), en concertation avec les services de l'état et les services publics associés. Cette réflexion a pour but de mettre en corrélation les choix politiques de la commune avec les différentes réglementations, pour que la conception de notre PLU soit respectueuse des règles en vigueur et des normes environnementales, et que les futures réalisations s'intègrent dans notre paysage.

Face à la crise du logement et à la crise sociale qui touchent de nombreux ménages de notre commune, le Conseil Municipal veut mettre en place une politique d'urbanisme et d'aménagement pour lutter contre ces fléaux. D'où la nécessité de réaliser une zone urbanisée qui laissera sa part à la mixité sociale avec à la fois des logements privés et des logements sociaux, certains à vocation locative, d'autres en vue d'une accession à la propriété, sans oublier l'aménagement de diverses zones à vocation économique.

Michel Rico, quelle est la question que vous auriez aimé que la rédaction vous pose ?

« Quel regard portez vous sur la crise financière actuelle ? »

Et qu'auriez-vous répondu ?

La crise actuelle frappe encore les plus démunis et le monde se déshumanise. Avec la destruction massive d'emplois, on assiste à l'augmentation de trafic humain, à l'emploi précaire sous-payé où l'ouvrier doit être adaptable, flexible, compétent et jetable. La pauvreté durable se maintient et s'accélère. Vivre avec le SMIC impose une rigueur de chaque instant, dans tous les domaines. Il ne s'agit pas seulement des dépenses car il faut aussi rétrécir ses rêves et les adapter aux difficultés du moment.

Dans le marasme boursier actuel, les événements nous donnent un éclairage nouveau. Le libéralisme était en train de triompher, et voici que la crise démontre que le système est en perdition. Ces événements revitalisent le modèle français, nos soit - disant boulets nationaux sont devenus nos meilleurs boucliers sociaux. Ce qui était charge devient protection, ce qui était poids fait figure de remède où l'on découvre que notre système, quels que soient ses défauts, reste un inégalable amortisseur de crise.

Alors, dans cette période tempétueuse , il est temps de remettre l'humanité au centre du débat, d'arrêter de sécuriser les avoirs et les bénéfices des actionnaires, en précarisant l'emploi et il convient de réaffirmer dans tous les domaines que l'économie et la finance doivent être au service de l'humanité et non l'inverse.

Michel Rico, merci.

SOUTIEN À LA POSTE

Les élus vicois, réunis en Conseil Municipal le 6 octobre 2009, ont réaffirmé à l'unanimité leur désaveu de la privatisation de La Poste, à un moment où les exemples de dégradation du service public, en particulier dans le domaine des télécommunications, se multiplient.

RÉVISION GÉNÉRALE DU P.O.S.

Plan d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.)

L'élaboration du P.A.D.D., une étape clé de la révision générale du Plan d'Occupation des Sols, le P.O.S:, (qui deviendra le P.L.U.), est sur le point d'être entérinée. Le projet de P.A.D.D., fruit d'une concertation préalable de plus de 2 ans avec les services de l'Etat, a été présenté aux différents partenaires le 7 octobre dernier.

Etaient présents :

- le Syndicat du Bas Languedoc
- le SIEL
- la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau
- le Syndicat Mixte du Bassin de Thau en référence au S.C.O.T.(*)
- la commune de Frontignan
- le Conseil Général de l'Hérault
- la Chambre d'Agriculture

Le P.A.D.D. de la commune s'articule autour de quatre orientations d'urbanisme et d'aménagement :

- Protéger et valoriser le patrimoine naturel
- Promouvoir un développement urbain harmonieux et maîtrisé
- Hiérarchiser et donner de la lisibilité aux déplacements
- Favoriser le développement de l'attractivité économique et touristique

Conformément à la réglementation, il fera l'objet d'un débat d'orientation d'aménagement qui aura lieu le 1er décembre 2009 à 19 heures en conseil municipal.

(*) S.C.O.T.: Schéma de Cohérence Territoriale

RÉUNION PUBLIQUE.

La validation du P.A.D.D. doit obligatoirement être suivie d'une réunion publique d'information. Elle aura lieu le

Mardi 15 décembre 2009
à
20h30
à la Salle des Fêtes de Vic

COMPLEXE SPORTIF

C'est parti !

Les engins de terrassement ont pris possession des lieux



Après une vingtaine de réunions de travail, et à l'issue du marché public lancé à cet effet et clos le 4 septembre 2009, les travaux de terrassement du futur stade ont démarré le lundi 16 novembre, et se poursuivront pendant environ dix semaines, pour une livraison prévue fin janvier 2010. Les vestiaires, de construction modulaire, seront déposés à leur emplacement au cours des semaines deux ou trois de 2010.

Ces deux lots s'inscrivent dans un projet plus vaste destiné à apporter aux associations existantes ou à venir, mais aussi aux enfants de l'Ecole, un espace de travail incomparable à ce qui existait jusqu'alors sur la commune. Plutôt que de construire un simple plateau sportif en plein air, dont les conditions d'utilisation seraient rendues difficiles voire impossibles par mauvais temps ou par grand vent, la municipalité a décidé de s'orienter vers la construction d'une salle multi-activités, à dominante sportive, mais qui permettra aussi l'organisation de certains spectacles. Dans un souci de cohérence avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la commune, une convention pourrait être signée prochainement avec la société HOMEA. qui prendrait à sa charge la construction du bâtiment, et équiperait la toiture de la Halle de panneaux photovoltaïques. Elle passerait, d'une part, avec EDF, une convention de revente d'électricité de 20 ans, et d'autre part, avec la commune, un contrat-bail de 30ans, date à laquelle la commune deviendrait propriétaire du bâtiment.

Les difficultés pour mener à bien un tel projet sont multiples et on peut comprendre l'impatience des dirigeants d'associations. Certains ont compris qu'il leur faudrait serrer les dents pendant la période des travaux, et s'armer de patience, mais ils savent aussi que le jeu en vaut la chandelle. C'est en partenariat avec eux que se fera le travail de réflexion indispensable à la réussite d'un tel projet.



RENOVATION DE LA POSTE

En raison des travaux de réfection de l'Agence Postale, le bureau de Poste sera fermé au public du mercredi 25 novembre 2009 au lundi 25 janvier 2010. Pendant cette période, un service minimum sera assuré par le bureau de tabac de Vic la Gardiole sur une large gamme de produits (enveloppes, timbres, enveloppes timbrées). La boîte aux lettres de La Poste qui se trouve près de la Mairie, ainsi que les boîtes aux lettres qui se trouvent derrière le bâtiment de La Poste, restent en service. Le bureau de poste de Mireval est chargé de gérer les opérations de retraits d'objets. (lettres, colis). Pour les rendez-vous de la Banque Postale, l'accueil par la conseillère financière se fera soit sur le bureau de Mireval, soit sur celui de Frontignan, soit, selon le cas, à domicile.

La municipalité présente ses excuses à la population pour le dérangement occasionné pendant cette période de deux mois. Mais le point positif, à une période où le service public se dégrade chaque jour un peu plus, est de voir que la commune a été choisie et subventionnée pour la réhabilitation et la pérennisation de son Agence Postale.

Citoyenneté, civisme, civilité, mais où êtes vous donc passés ?

A l'heure où toutes les instances responsables de la Planète reconnaissent comme une nécessité de la protéger et de s'engager sans délai dans des actions de développement durable, certains « intermittents » de la citoyenneté bafouent les règles de vie citoyenne sans aucun scrupule



Si la civilité se définit par le respect des règles du "bien-vivre" et relève des rapports entre sujets dans la sphère privée, le civisme, lui, est l'exercice du respect à l'égard de la République et de ses lois, le respect et le dévouement à l'égard de la "chose publique" et il relève donc de la sphère publique. Faire preuve de civilité et de civisme, c'est donc à la fois s'efforcer de respecter les codes du "savoir-vivre ensemble" et essayer d'avoir une conscience politique.

Le civisme émancipe le sujet politique en le délivrant de son statut de simple usager ou de consommateur de droits. Il le responsabilise en l'obligeant à prendre conscience de son rôle dans la cité, et à toujours répondre de sa qualité de citoyen. Le civisme est ainsi la reconnaissance pratique du fait que la citoyenneté est une tâche qu'il faut accomplir à tout instant. De plus, le civisme n'induit pas seulement une relation "verticale" du citoyen à l'égard des autorités, mais aussi une relation "horizontale" entre les citoyens. Il est donc un élément fondamental du lien social.

Toutefois, et malheureusement les exemples sont nombreux sur notre commune, il est souvent plus aisé de dénoncer l'incivisme que de définir le civisme.

Sans faire un rappel à la règle systématique, beaucoup de nuisances étant règlementées par arrêté préfectoral, ou par la loi, il est bon d'évoquer quelques comportements régulièrement constatés, et qu'il est impératif de ne plus voir dans les rues de notre village :

- les rues du village n'étant pas des pistes dédiées aux acrobaties cyclistes ou motocyclistes, pratiquer le «une roue», faire preuve de vitesse excessive, ou faire profiter l'ensemble de la population du bruit harmonieux de son pot d'échappement libre, sont des comportements de non-droit inadmissibles et parfois dangereux
- l'avenue de la Mission n'est pas un circuit réservé à la tombée de la nuit aux amateurs de conduite sportive



- le stationnement des **véhicules** doit être respectueux des zones et des marquages au sol. Par exemple, les véhicules garés rue des Cresses, au départ du chemin des Cresses, et la nuit de surcroît, sont des obstacles dangereux
- la limitation de vitesse, les sens interdits s'appliquent à tout véhicule, sans exception
- croiser un chien en liberté, parfois de fort gabarit, en faisant son footing n'est pas la priorité recherchée par le jogger, c'est le signe, pour le moins, du manque évident de civisme de son maître, et de son inconscience
- trouver des enfants de douze ans régulièrement dans les rues à une heure avancée de la nuit n'est pas signe d'une grande responsabilité des parents
- penser qu'on puisse trouver une prise électrique le long du chemin des Cresses relève de l'utopie : y trouver une machine à laver est donc d'abord surprenant, puis à la réflexion, franchement révoltant
- croiser dans un chemin de sous-bois un tas de gravats ou d'objets aussi divers qu'un baby-foot ou un matelas est franchement irritant
- les panneaux de signalisation du village ou les miroirs de sécurité ne sont pas des zones d'expression libre pour les graffittis sauvages qui, non seulement n'honorent pas leurs auteurs, mais traduisent aussi le piètre niveau de leur courage, de leur responsabilité, et du respect qu'ils ont du bien public

A bon entendeur ...



Les édifices publics ou privés dégradés

Depuis quelques mois, les dégradations se succèdent, au détriment du bien-être des vicois, et au mépris des règles les plus élémentaires de savoir-vivre et de courtoisie



Notre village où il fait si bon vivre se couvre peu à peu de tags et les équipements publics ou privés sont parfois dégradés au détriment des vicoises et vicois qui respectent le charme et la richesse de notre commune. Récemment, le monument aux morts lui-même a été la cible de fêtards nocturnes alcoolisés qui ont volé les drapeaux et cassé la plaque commémorative.

Jean-Pierre Deneu s'est indigné dans la Presse quotidienne locale de ces incidents absurdes, et de cet irrespect majeur vis-à-vis d'un lieu qui honore des vicois qui ont donné leur vie pour la France. La majorité d'entre nous a conscience de la chance que nous avons de vivre dans un cadre comme le nôtre et il nous faut le préserver.

Le nettoyage et la remise en état de ces dégradations coûtent très cher et s'il fallait le budgéter nul doute que la municipalité devrait se passer de projets qui lui tiennent à cœur.

Alors merci à chaque vicoise, à chaque vicois, de diffuser autour d'elle ou de lui quelques préceptes de civisme. Il est essentiel de dialoguer, d'informer, d'éduquer et de faire prendre conscience que chaque enfant, chaque adulte, parent ou non, chaque vicoise, chaque vicois, a un rôle à jouer pour notre bien vivre à Vic.



Nous sommes tous des citoyens, avec les droits , mais aussi avec les devoirs qui sont les nôtres.

Dépôts sauvages d'objets de toutes sortes

A Vic la Gardiole, au milieu des terroirs de muscat, et avec en fond, un coin de ciel bleu qui appelle à la pureté, ces deux photos, qui ne sont qu'un échantillon d'une longue série , montrent la longueur du chemin qu'il reste à parcourir pour avancer dans la voie du respect du bien public ou privé, ou tout simplement du respect d'autrui en général.







Le tri des déchets

La Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau au diapason des enjeux du Grenelle de l'Environnement

Pour agir durablement dans le cadre du mandat 2008-2014 et du Grenelle, la C.A.B.T. veut faire évoluer le modèle économique de la gestion des déchets. En partant des acquis du geste de tri et de l'analyse des tonnages, elle compte agir sur la maîtrise des coûts en repensant le financement et le niveau de service, et en renforçant les actions en habitat collectif notamment. L'objectif est de participer à l'évolution du Centre de tri en améliorant sa productivité et en le pérennisant. Vaste enjeu qui impose aux élus d'agir sur la modification des comportements. Chaque acteur de la société (commune, ménage, administration, entreprise), doit prendre conscience qu'il est un producteur responsable, de ses déchets.

LE TRI, MODE D'EMPLOI

Quelques conseils pour bien utiliser les containers qui sont mis à la disposition





Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à contacter les Ambassadeurs du tri de l'Agglomération : 04 67 18 38 93 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h Pour leur écrire : ambassadeur-tri@agglo-bassindethau.fr

Nouvelles du S.I.E.L.



Programme « Vert Demain »

Objectif « Zéro pesticide » dans nos lagunes !!



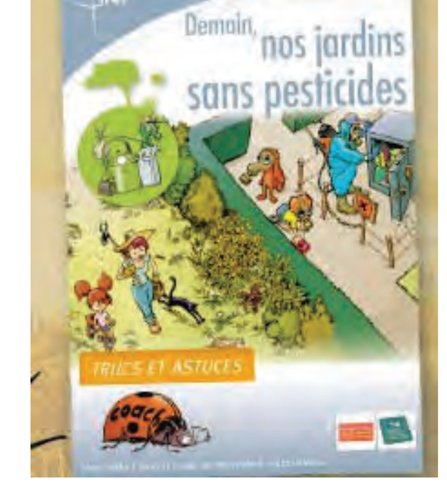
Aujourd'hui, les suivis sur la qualité de nos lagunes montrent que des résidus des pesticides sont présents dans l'eau. Ils viennent principalement de nos jardins, du désherbage de nos rues, de l'entretien de nos espaces verts et de nos cultures ; ils arrivent à la lagune par le ruissellement des eaux lors d'épisodes pluvieux. Le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux intervient pour préserver la lagune et sa biodiversité. A travers le programme « Vert Demain », il agit en direction des usagers de ces produits : les jardiniers amateurs, les communes et les agriculteurs. C'est ainsi que pendant 3 jours, plus de 50 agents techniques des services communaux (Pérols, Lattes, Vic la Gardiole, Villeneuve-lès-Maguelone, Palavas, Mireval et Frontignan), chargés de l'entretien de la voirie et des espaces verts, se sont retrouvés aux salines de Villeneuve... Objectifs ? Comprendre l'impact de leur action quotidienne sur les lagunes, échanger sur leurs pratiques, tester des techniques alternatives au désherbage chimique... Résultats... Des agents techniques qui se sentent concernés par cette thématique et qui sont prêts à faire des efforts au quotidien pour limiter l'usage des pesticides.



Des agents qui évoquent aussi un travail de sensibilisation important à mener auprès des administrés, qui aujourd'hui ont une perception négative des herbes en ville ...

A la suite de la journée de rencontres fructueuses organisée par le S.I.E.L., le 14 novembre à Frontignan, le Siel met en ligne sur le site internet www.siel-lagune.org, le livret à télécharger « Un jardin sans pesticides »





La commune en travaux

La municipalité a engagé sur ce mandat un important programme de travaux d'importances diverses qui se mettent en place peu à peu, les procédures administratives étant très longues et nécessitant de nombreuses réunions préalables avec les professionnels ou les différents services de l'Etat.



Après les travaux d'enfouissement des réseaux EDF ou de téléphonie derrière la place du Jeu de Boules, c'est la rue du Jeu de Boules qui est le théâtre de travaux importants d'enfouissement mais aussi d'alignement, et d'adduction d'eau potable ou usées : les riverains étaient jusqu'alors raccordés sur la rue des Cresses, situation qui multipliait les servitudes.



Dans les Cresses, le renforcement du réseau électrique devrait voir disparaître les problèmes de chute de tension celle-ci étant parfois mesurée à 180 volts.



Les trois pages suivantes résument en images les principales dates des Estivales de Vic la Gardiole, depuis la Fête de l'Ecole le 20 juin, jusqu'à la Fête des Vendanges le 13 septembre, sans oublier le voyage à Vic sur Cère dans le cadre des Vics de France le 19 septembre. L'été à Vic est caractérisé par la densité du programme festif gratuit proposé par la Commission Animation de la Municipalité, et par la présence forte de deux associations , le Club Taurin et Vic Pétanque. Chacune d'elles s'inscrit dans la tradition de ce que l'on aime trouver l'été dans un village de cette région du Sud de la France, et l'engouement pour les tournois de pétanque du jeudi n'a d'égal que celui que l'on rencontre autour , ou à l'intérieur de l'enceinte de l'Encierro, ou du spectacle de rue toujours recommencé que représente 'Abrivvado. Les dirigeants ne ménagent pas leur temps et leurs efforts , et les vacanciers et les vicois, heureux de se retrouver chaque semaine de juillet ou d'août, entrent avec bonheur dans le jeu..

N'oublions pas la réussite de la maintenant traditionnelle course pédestre organisée par les Eléphants d'Hannibal, qui fêtera l'an prochain en nocturne sa dixième édition, ou la prestation des Transformistes de la Riviera qui attire à Vic la foule des grands soirs.
L'élection de Miss Pays de l'Hérault , en partenariat avec le Comité Miss France, suivi du show proposé par Sébastien Lorca, jeune chanteur de talent, restera l'un des moments forts de l'été , et le succès rencontré a incité la municipalité à reconduire ce spectacle l'an prochain, en essayant encore de le rendre plus attrayant.

A une période où Vic se vide de ses touristes, la Fête des Vendanges organisée en partenariat entre la Mairie et le Club Taurin, vient clore la période estivale par un magnifique cadeau aux vicois avec notamment cette belle Journée à l'Ancienne dont l'organisation est menée de main de maître par le Club Taurin, et qui laisse un souvenir très prégnant dans les mémoires des participants. Les dirigeants nous demandent d'ailleurs de remercier chaleureusement la population.

Election Miss Pays de l'Hérault



LA COURSE PÉDESTRE

Les organisateurs peuvent être satisfaits, l'édition 2009, animée par Jean-Claude Tissot, aura encore été un succès.

L'ÉTÉ DE VIC PÉTANQUE

Tous les jeudis de l'été, inlassablement, l'équipe de Vic Pétanque accueille quelques 130 doublettes ou triplettes pour un tournoi pratiqué dans une ambiance familiale, avec une restauration qui favorise l'échange, et laisse à tous les participants, boulistes ou non, le souvenir d'une soirée agréable et conviviale.



FÊTE DE L'ECOLE



Un très bel exemple de joie partagée entre les enfants, les parents, les enseignants et les élus municipaux, avec … Monsieur le Maire aux fourneaux



FÊTE DES ASSOCIATIONS

La Municipalité de Vic la Gardiole remercie toutes les Associations qui ont participé à cette journée : Maison pour tous, Tout en Harmony (danse), Lou Tambournet Vicois (tambourin), Yoganse (Yoga), Football, Tennis, Country Vic Danseurs, Les Eléphants d'Hannibal, Espoir pour un enfant, Le Pied, Boxe Thai, Kun Fu, Ah ! Muse Gueule, Judo club, le club taurin, les aînés vicois et à Frédérique MARQUIS pour la BARBAPAPA.

FÊTE DES VENDANGES

Aux portes de la Camargue, et au milieu des terroirs de muscat, Vic la Gardiole perpétue la tradition taurine au cours d'une belle Journée à l'Ancienne organisée par le Club Taurin.

VIC DE FRANCE



L'Amitié à l'épreuve de la pluie à Vic sur Cère

Manifestation organisée depuis 2000 par l'association « Les Vic de France », c'était au tour du Vic cantalien de recevoir ses homologues vicois, Vic le Comte, Vic sur Seille, et Vic la Gardiole, dont la délégation comptait environ 50 personnes.

Au programme, des réjouissances tant



sportives qu'humoristiques, un concours de quilles et de sciage de bûches, une course en sac, un exercice de traite de vache dans lequel Antoine Turchi a encore quelques progrès à faire, une course de brouettes où certains conducteurs ont eu du mal à livrer leur précieux colis sans casse, et un quizz géant. Un beau week-end d'amitié, dans un très bon esprit, ce qui augure bien de la prochaine édition, qui sera aussi le dixième anniversaire, et qui aura lieu … à Vic la Gardiole.



CAVE RABELAIS

A l'occasion de ses 50 ans, la cave annonce son projet de viticulture biologique

En 1959, après un conflit avec la cave de Frontignan, quelques viticulteurs de Vic et de Mireval fondent la cave Rabelais, et demandent leur A.O.C. muscat de Mireval. En concurrence avec les deux géants que sont Rivesaltes et Frontignan, le président, Henri Boissié, veut que la qualité l'emporte sur la quantité en faisant le pari du « bio », et annonce l'objectif de passer toute la production en bio d'ici 5 ans.



Le Service Jeunesse de la Mairie

Cette page reprécise les objectifs et les missions du Service Jeunesse. Il est nécessaire d'en prendre connaissance afin de mieux comprendre les actions envisagées.

Les objectifs généraux

Cohérence, respect, initiative, tolérance, compréhension, mixité sociale et culturelle sont les maîtres-mots qui animent le Service Jeunesse dont la vocation est de favoriser la mise en œuvre d'actions éducatives qui tendent vers la formation et la participation des jeunes dans la vie de leur commune. Cette politique vise à consolider les partenariats sur le plan de la jeunesse (relation entre la municipalité et les jeunes Vicois, les associations, les agents…).

Ses missions

Accueillir les jeunes entre 12 et 25 ans quels que soient leur milieu social, leur origine, leur sexe, dans un esprit d'équité, dans un lieu convivial, attractif et dynamique.

Ecouter les demandes, les attentes formulées et tenter d'y apporter des réponses concrètes, constructives, les plus adaptées possibles.

Proposer des actions à vocation socio–éducatives, culturelles et sportives.

Proposer des aides et des services.

Informer sur les services et dispositifs déjà existants comme « Cap Jeune », « Initiatives Jeunes », mis en place par le Conseil Général de l'Hérault.

Donner accès aux informations pour favoriser l'autonomie.

Accompagner une démarche, une initiative.

Accompagner vers une institution, un service, une personne et éventuellement passer le relais aux services compétents (MLI, ANPE,…).

Le Service Jeunesse est un outil d'intervention sociale, dédié à la jeunesse.

Il participe :

- à l'animation des jeunes dans la ville
- à l'information des jeunes
- à la lutte contre l'échec scolaire
- à la prévention de la délinquance
- à la prévention de la santé publique
- à l'organisation de manifestations
- à la création de liens entre les générations
- à l'organisation de séjours de vacances, de mini-camps
- au développement culturel, éducatif et sportif
- au soutien et à l'accompagnement des projets des jeunes.

LES DISPOSITIFS

L'aide aux projets

Cela peut concerner tous types de projets tant qu'ils sont argumentés par ses porteurs. Nous mettrons en place courant 2010 un soutien et un accompagnement pour les jeunes qui souhaitent développer leurs projets personnels (humanitaire, de solidarité, en rapport avec leurs passions), ou alors des projets professionnels (filières à suivre, les concours et formations….) avec de la documentation à disposition.

Aide à la scolarité

Avec une aide aux devoirs qui devrait être mise en place dans l'année. Si les jeunes recherchent des informations sur les Facultés, les Ecoles, les formations, des outils seront mis à leur disposition dans l'enceinte du Service Jeunesse. Nous orienterons les jeunes vers les Missions Locales d'Insertion, le Conseil Général de l'Hérault…

Actions proposées par le Service Jeunesse

Cela peut concerner tout type d'activité tant culturelle que sportive, manuelle, environnementale, et quelquefois des actions dites « de divertissement» comme Port Aventura, Aqualand…
Nous comptons parmi celle-ci la Mobilité Européenne, qui offre un panel de dispositifs (au total 5 avec : les échanges de jeunes, les initiatives de jeunes, le Service Volontaire Européen, la démocratie jeunesse, les séminaires.). C'est grâce au PEJA (Programme Européen Jeunesse en Action) et au partenariat avec l'association IPEICC de Montpellier, qui offre au jeunes l'opportunité de voyager, de rencontrer, de découvrir, de s'enrichir, que nous répondons aux objectifs éducatifs que l'équipe municipale à mis en place (ce dispositif devrait se concrétiser dans les prochaines semaines).

Appui aux initiatives des jeunes

Parce que toutes les initiatives méritent d'être soutenues, dès lors qu'elles participent pleinement à la vie de la cité et lorsqu'elles favorisent un épanouissement pour son ou ses auteur(s), la municipalité a mis en place des dispositifs d'aides auxquels les jeunes peuvent avoir accès sous certaines conditions :

- être habitant de Vic la Gardiole
- être âgé de moins de 26 ans.

Il suffit de se renseigner auprès du Service Jeunesse.

Les animations de proximité



C'est la rencontre entre les animateurs, les jeunes et leurs familles au plus près des lieux de vie, des lieux de pratiques ou encore des structures éducatives.
Les animateurs écoutent, proposent et organisent avec les jeunes des activités éducatives, sportives, et culturelles.
En étroite collaboration avec les associations, ces actions s'inscrivent dans le cadre des objectifs éducatifs que la municipalité a fixés, et répondent également aux besoins fondamentaux des jeunes : besoin de délassement (football, jeux,...), besoin de divertissement (sortie patinoire, cinéma...), besoin de développement (mise en place de projets structurés longs à mettre en place, le soutien scolaire, la rencontre, vivre des moments passionnants...).

Générosité et humanisme

Une bouffée d'air pur qui donne envie de se lever le matin pour croquer la vie

Dans le Lien Vicois n°4, nous avons évoqué l'action de l'association VASI-JV, et l'initiative d'une marche parrainée destinée à encourager un projet humanitaire au Sénégal. Léa Bérani, jeune vicoise de 15 ans, a été sélectionnée et nous raconte son voyage.

Dans le cadre de l'association humanitaire VASI-JV, j'ai participé à une colonie de vacances pour les enfants déshérités du



Sénégal.
En effet cette colonie a permis de faire bénéficier ces enfants d'un mois de vie dans des conditions plus favorables mais aussi dans un souci d'apprentissage des droits des citoyens et de l'environnement.
Pour ce faire, j'ai tout d'abord participé à la « marche parrainée » organisée par la présidente de l'association, Françoise Riboulet, au collège les « Deux Pins ». Il m'a fallu chercher des « sponsors ». Je suis donc allée à la Mairie de Vic où j'ai rencontré Magali Ferrier, l'adjointe au sport, à l'enfance, et à la jeunesse. Elle m'a aidé à trouver des parrains, notamment en organisant une réunion où trois de mes camarades et moi avons présenté le projet. Grâce à tous ces partenaires, que je remercie, et après une marche de vingt quatre kilomètres, j'ai pu récolter une somme d'argent qui a servi au bon déroulement de cette colonie.
Durant cette période j'ai vécu avec ces enfants (100 participants), partagé leur quotidien et échangé sur leur culture. Notre équipe d'animation (une trentaine de personnes) était constituée pour moitié de Sénégalais, ce qui m'a permis aussi de partager une expérience enrichissante et de prendre conscience de la qualité de



vie que nous avons ...
J'encourage tous les jeunes à vivre ce genre d'expérience et je remercie encore toutes les personnes qui m'ont aidée à réaliser cette aventure.

Léa Berani



Les travaux avancent et l'Espace de Jeux situé à côté de l'école élémentaire devrait pouvoir faire le bonheur des petits vicois et de leurs mamans avant les fêtes de Noël. Plutôt que de traiter le projet en deux phases comme initialement prévu, l'équipe municipale a préféré augmenter l'enveloppe budgétaire, portée à environ 45 000 euros, et livrer à la population un espace propre et sécurisé. Quelques aménagements supplémentaires, comme l'inversion du sens de roulement du portail de l'école et le déplacement d'un poteau hors espace de jeu ont été réalisés par les services techniques, qui assureront l'intégralité de cette réalisation.
Le sol sera constitué d'un mortier de « paillis » (copeaux) de plastique malaxés avec une résine spéciale, et dont l'épaisseur respectera les normes très strictes de hauteur de chute de chaque jeu. Trois nouveaux jeux seront livrés à partir du 23 novembre et devraient être installés dans les jours qui suivent après les travaux de terrassement nécessaires.

Agenda 21.

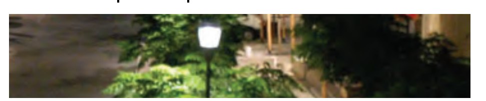
La municipalité, signataire de l'Agenda 21 depuis le mois de juillet 2009, constituera bientôt une équipe de travail chargée d'établir un diagnostic de tous les points existants ou à créer, ayant trait à une action qui s'intègre dans le domaine du développement durable. Elle a obtenu du Conseil Général une subvention de 3 000 euros qui lui permettra de bénéficier de l'appui d'un étudiant stagiaire de l'Université de Montpellier.

Le Projet num' hér@ult

Si l'objectif avoué du Conseil Général est de couvrir en moyenne 98 % des « zones blanches » du département par le Haut Débit informatique ADSL, Vic sera couvert à 94 %. Actuellement, les lignes qui dépendent des centraux de Mireval, de La Peyrade et de Sète sont en dégroupage total et permettent un débit de 2 Mégabits. ce qui laisse aux usagers le choix d'un opérateur alternatif. Les prestataires possibles sur Vic sont Orange, Free et Alice. En revanche les lignes qui dépendent du central de Frontignan devront attendre le début de l'année 2010.

Exposition des talents vicois

La municipalité souhaite reconduire une journée où les talents vicois multiples et variés pourraient être mis en valeur dans le cadre d'une exposition. Si vous êtes artiste ou écrivain, confirmé ou amateur, ou si vous voulez faîtes connaître une technique que vous maîtrisez particulièrement, laissez vos coordonnées auprès de l'office du tourisme, ou à l'accueil de la Mairie, afin que nous puissions envisager prochainement une exposition sur notre commune. Nous vous remercions de votre participation.



Office de Tourisme



04.67.78.94.43
www.tourisme.viclagardiole.net

En termes de fréquentation à l'O.T. :

- 7099 personnes à ce jour sont passées à l'O.T. (vacanciers et Vicois) depuis le début de l'année jusqu'à fin septembre. On peut souligner une augmentation de 10% par rapport à 2008.
- A ce jour, le nouveau site de l'O.T. élaboré gracieusement par Greg Novovitch a été consulté plus de 23353 fois depuis sa mise en service au 1er avril 2009

L'Office de Tourisme de Vic va à moyen terme, adresser un courrier à tous les commerçants, artisans, hébergeurs, hôteliers locaux afin de rappeler quelles sont ses missions . **"En adhérant à l'OT, vous choisissez d'investir et de vous investir dans la promotion de notre commune touristique"** Une réunion de travail sera programmée prochainement afin d'échanger des idées, et de présenter les avantages de l'adhésion à l'O.T..

Rappel : l'O.T. est ouvert tous les jours de l'année, et est à disposition des Vicois.

Pédicure - Podologue

Soins au cabinet ou à domicile sur rendez-vous

Bienvenue à Monsieur Sylvain PALLARES qui s'installe dans le cabinet médical, 3 rue de la Mairie.
tél. 06 63 90 08 45

Le Lien Vicois en ligne sur http://www.viclagardiole.net

Recensement

Du 21 janvier au 20 février 2010 aura lieu le recensement de la population vicoise.

A quoi le recensement sert-il ?

Il permet de connaître la démographie de notre territoire, il est une aide aux décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, crèches, maison de retraite, hôpitaux...). Il permet également de mieux évaluer les besoins en parc de logements ou entreprises, et en ce sens, il permet de mieux répondre aux besoins de la population. Les données collectées sont transmises à l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques). Elles conservent un caractère anonyme et confidentiel, et ne peuvent donc pas donner lieu à un contrôle administratif ou fiscal.

Comment le recensement est-il effectué?

Les agents recenseurs recrutés déposent à votre domicile une feuille de logement, un bulletin individuel et une notice informative pour chaque personne résidant dans le logement recensé. Ils sont une aide à la rédaction du bulletin individuel et ils sont chargés de récupérer ces bulletins, qui peuvent être rendus directement en mairie ou transmis à votre voisin sous enveloppe en cas d'absence.

Ces agents sont identifiables facilement grâce à une carte tricolore présentant la photo de l'agent et signée de Monsieur le Maire.

Centre d'ophtalmologie

Docteur David SEIFEDDINE
Maladie et chirurgie des yeux
Centre Médical - Rue de la Figuière
34 750 – VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
tél. 04 99 64 50 01
fax 04 99 64 22 77
e-mail secretariatdrseifeddine@yahoo.fr